

Sabotage délibéré de la vie sociale

Si l'objectif d'équilibre budgétaire est si difficile à tenir, c'est parce qu'il y a des fuites, à identifier.

I. Notion de fuite

Référence à la plomberie, caractérisée par un défaut

- défaut de réalisation (mauvaise qualité du travail d'installation)
- défaut de compétence (choix de composants inadaptés)
- défaut de conformité (dépassement de la pression nominale délivrée, susceptible de révéler une anomalie (réseau) ou une négligence (régulation de l'immeuble, etc.)

NB1 - Le cas du manque de pression n'est pas décelable par des fuites mais des plaintes (...)

II. La « Fuite » au sens figuré, dans le milieu du journalisme

Certaines ambiguïtés existent déjà, sans grande surprise.

2.1. « Fuite »

Terminologie dont le milieu du journalisme s'est saisi, indifféremment, pour :

- **Désigner un trafic**, notamment le trafic d'influence (loi du silence, délit d'initié, collusion, ...)
- **Révéler un trafic**, notamment financier (milieu médical, bancaire, criminel, etc.)

Elle valorise le travail de sensibilisation auto-qualifié par ce milieu, de « lancement d'alerte », éminemment plus valorisant que la matière d'œuvre habituelle (scandale, faits divers, people, etc.)

Cette terminologie tend à redorer le blason du journalisme terni par les pratiques habituelles mais abusives des « paparazzi » (déjà renommés « presse people », par amalgame avec la presse événementielle).

III. Autres besoins en investigation

Liés au crime organisé, ou non

Besoin 1, *fuite de capitaux*, révélant des trafics financiers, et leur dissimulation criminelle éventuelle ;

Besoin 2, *crime intellectuel* et *trafics de crime intellectuel* en bande organisée ;

Besoin 3, *fuite des cerveaux*, révélant des crimes et trafics intellectuels.

3.1. « Trafics »

Terminologie unanimement interprétée comme liée aux *activités illicites* du banditisme ; la notion de trafics ne recouvre donc pas la notion nouvelle de *trafics de crime intellectuel*, à qualifier différemment.

NB2 – le *trafic de crime intellectuel*, qui se réfère aux directives du BO, est légal. Pour autant, il n'est pas exercé « en toute clarté » mais dissimulé, le plus souvent par silence ou par dialectique, comme dans le dossier criminel de la confiscation du patrimoine du vocabulaire et des notations scientifiques.

3.2. Candidats

Candidats 1.1 à 1.4 - *Siphonage de l'économie et des caisses de retraite du privé*, notamment caractérisé par le projet socialiste récurrent — porté par Jacques Attali, entre autres — de fusionner le transport européen pour masquer le déficit chronique du transport français (« marchandise » SCNF, « voyageur » SNCF, SNCM, renommée « la méridionale », ...) — encore trop visibles en France, même après création de RFR — par les actifs du transport allemand (DB), contre les Allemands et contre l'économie européenne. *Vol de biens privés et publics à grande échelle, et détournement des aides européennes.*

Candidats 2.1 et 2.2 - Détournement du projet « d'émancipation » au profit du projet de « révolution ».

Candidats 3.1 à 3.3 - *Médiocrité délibérée*. Référence au *gaspillage délibéré* déploré dans les filières de l'agro-alimentaire, caractérisée par le sabotage criminel de la vie sociale, haute trahison de laquelle l'extrême-gauche escompte la confusion pour détourner de ses privilèges vers la *haine* de la *realpolitik*, portée en commun avec l'extrême-droite pour justifier tout commerce abusif (nationalisme, privilèges)

3.3. Synthèse du vocabulaire

Fuite, trafic, siphonage, vol, détournement, gaspillage délibéré, médiocrité délibérée, haine, realpolitik.